



Conseil de Quartiers

5^{ème} séance

N° 2

(St-Pierre, La Romaine, Le Val de Pôme, Les Cabots, Les Prés)

1- Contexte

- ⇒ Conseil de quartiers organisé le 26 septembre 2016 à 18h00, salle Paul Gilardi
- ⇒ Nombre de participants : 15
- ⇒ Déroulé suivant l'ordre du jour :
 - ✚ 18h00 : Accueil des citoyens
 - ✚ 18h05 : Ouverture par Mme le Maire
 - 18h10 : Point information : Les grands projets municipaux du mandat, l'actualité, dans le quartier
 - ✚ 18h20 : Travail en atelier sur les suggestions proposées par les Biotois sur la plateforme Mon Avis Citoyen
 - ✚ 18h25 : Questions diverses
 - ✚ 20h15 : Election des citoyens relais
 - ✚ 20h30 : Fin de la séance et verre de l'amitié

2- Point information :

LES GRANDS PROJETS MUNICIPAUX DU MANDAT :

Aménagement paysager du versant des Bâchettes

- Conception aboutie
- Consultations lancées
- Automne 2017: Travail de concertation avec la population
- Début 2018: Lancement des travaux

Restauration de la place de l'Eglise

- Démarrage 1^{ère} phase des travaux: Novembre 2017
- Arrêt des travaux pendant la période de Noël
- Démarrage 2^{ème} phase et fin des travaux: 2^{ème} semestre 2018

Agrandissement du cimetière de la Rine

- Début des Travaux: septembre 2017

L'ACTUALITE

Sécurité et risques majeurs

- Campagne d'inscription à la téléalerte
- Distribution du DICRIM
- Commémoration du 3 octobre 2015
- Relai de la campagne Pluie-Inondation
- Travaux réparations
- Suivi Bassin des Horts
- Etude Hydraulique de la Brague
- Courrier Nicolas Hulot + rencontre Secrétaire d'Etat Brune Poirson

La fibre optique a Biot

- Desserte intégrale de Biot en 2022
- 1ère tranche (en cours): Val de Pôme, Saint Grégoire, Les Vignasses, La Baume, Les Castellins, St Julien et les Issarts
- 3000 logements couverts à Biot en 2018

Convention de participation citoyenne

Les principaux objectifs de la démarche :

- Etablir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique
- Accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation
- Renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

→ Convention signée le 8 septembre 2017

Destruction de l'usine sage

- Cet édifice a été détruit au printemps
- Le nœud de vidéosurveillance a également été déplacé
- L'espace libéré sera transformé en espace public

DANS LE QUARTIER

Fonds Barnier

Première délégation de crédit accordée par la Préfecture pour l'acquisition de 10 premiers biens.

3- Retour sur les échanges

Projection du tableau de suivi des demandes

Question d'un citoyen :

Comment réduire la vitesse route de la Mer ?

Réponse de la commune :

Mme le Maire précise qu'en fonction du budget, l'achat de lunettes sera envisagé afin de verbaliser les véhicules en infraction. Cette réponse n'est pas l'unique réponse bien entendu. Il faut faire de la sensibilisation des citoyens et il appartient à chacun de maîtriser sa vitesse pour la sécurité des Biotois.

Question d'un citoyen :

Demande de passage piéton devant l'ostréa.

Réponse de la commune :

Cette route appartient au Conseil Départemental, la commune effectue des démarches pour récupérer cette partie de route dans le giron de l'agglomération pour pouvoir étudier les aménagements possibles.

Question d'un citoyen :

Où en sont les travaux concernant le vallon des horts ? Est-il possible de modifier le zonage du PPRIF ?

Réponse de la commune :

L'Etat est décisionnaire de la délimitation de certaines zones rouges. Pour réaliser le Porté à connaissance définitif, l'Etat s'est rendu sur place pour étudier les dernières zones qui posaient question.

La municipalité avait fait un travail de recensement des dossiers des sinistrés (180 dossiers puis 60 dossiers pour renvoyer à al DDTM

Des travaux dans le vallon des horts sont réalisés afin de le nettoyer.

Au début du mois d'octobre, une réunion se tiendra avec le comité de pilotage. Enfin Mme le Maire précise qu'elle a envoyé une lettre au Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, M. Nicolas HULOT afin de le sensibiliser sur cette problématique et qu'elle a rencontré également la Secrétaire d'Etat à cette question, Mme Brune POIRSON.

Intervention d'un citoyen :

Lecture faite par un citoyen relais concernant la plaine de la Brague.

Question d'un citoyen :

Pourquoi la population n'a pas d'information concernant les études lancées pour les habitants de la plaine ?

Réponse de la commune :

Mme le Maire précise que beaucoup d'études sont en cours, notamment en collaboration avec la commune d'Antibes, qu'étant Vice-présidente de la CASA aux Risques Naturels, celle-ci suit le dossier avec la plus grande attention. Elle annonce que le financement du vallon des horts est prévu et clôture ce sujet en lisant la lettre au ministre Nicolas Hulot.

Mme Giunipero précise que ces études s'échelonnent de 18 à 24 mois.

Remarque d'un citoyen :

Les conseils de quartiers interviennent mais il faudrait que les ordres du jour soient précis et les documents partagés.

Réponse de la commune :

M. Chagneau expose sa conception des conseils de quartiers. Il s'agit d'un lieu d'échanges et d'informations. Une nouvelle formule va être étudiée pour trouver une nouvelle manière de travailler avec les citoyens relais.

5- Election des Citoyens Relais

Parmi les administrés présents, cinq personnes se sont portées volontaires pour être citoyens relais.

20h30 : Fin de la séance et verre de l'amitié